



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-075

Reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement - Budget principal - Exercice 2022 (Finances)

7.12

Rapporteur : Lydie GUERIN

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	36
Nombre de pouvoirs	3
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Silvia COUSIN donne procuration à Caroline VABRE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Les résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal se décomposent de la façon suivante :

Fonctionnement :	
Résultat antérieur (report à nouveau)	+ 4 527 328,51 €
Résultat de l'exercice 2022	- 718 485,55 €
Résultat de clôture	+ 3 808 842,96 €
Résultat budget eau potable 2022	288 489,32 €
Résultat de clôture corrigé	+ 4 097 332,28 €
Investissement	
Résultat antérieur reporté	+ 3 017 360,23 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 7 628 112,62 €
Résultat de clôture	+ 10 645 472,85 €
Résultat budget eau potable 2022	143 114,65 €
Résultat de clôture corrigé	+ 10 788 587,50 €
Reste à réaliser en recettes	6 806 093,80 €
Reste à réaliser en dépenses	8 897 624,11 €
Résultat Total de clôture	+ 8 697 057,19 €
Résultat Net Global de clôture	+ 14 885 919,78 €

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins trois abstentions de la Commission Modernisation et Restructuration des Services, Finances, Ressources Humaines, Administration Générale et Commande Publique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Lydie GUERIN,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la Majorité moins 9 voix contre : Josette PHILIPPE, Pascal ROSSION, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIERE, et 6 abstentions : Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Laurent FONTAINE, Carine GENTIL, Maxime DAVID, Sabine FRETEY,

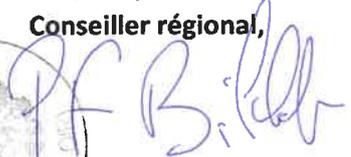
- Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57, reprend au Budget Primitif 2023 l'excédent de clôture de fonctionnement soit **4 097 332,28 € (chapitre 002)** et l'excédent de clôture d'investissement soit **10 788 587,50 € (chapitre 001)**.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 14 AVR. 2023

**Le Maire,
Conseiller régional,**

Pierre-Frédéric BILLET

